

**ÉCOLE SAINTE-FAMILLE
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
SÉANCE ORDINAIRE 9 DÉCEMBRE 2020**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école Sainte-Famille, tenue le 9 décembre 2020 à 18h31 à l'école Sainte-Famille, au 100, rue Dufferin, Granby.

**1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM
(PETIT SUIVI CONCERNANT LA SITUATION DU COVID-19)**

ÉTAIENT PRÉSENTS

Madame Kim Forand	Parent
Madame Marie-Noëlle Lacouture	Parent
Madame Marie-Hélène Apollon	Parent
Monsieur Tyty Mukendi Wa-Mulumba	Parent
Madame Annie Doucet	Enseignante
Madame Geneviève Légaré	Enseignante
Madame Line Perrault	Enseignante
Madame Lynn De Quoy	Personnel de soutien
Madame Stéphanie Bergeron	Technicienne service de garde
Madame Chantal Beauchemin	Public (a quitté à 18h48)

PARTICIPAIT ÉGALEMENT

Madame Josée Hallée	Directrice
---------------------	------------

ÉTAIT ABSENT

Madame Rachel Boisvert-Désilets	Parent
---------------------------------	--------

Formant QUORUM

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

23CÉ2021-012

Il est proposé par Geneviève Légaré et appuyé par Marie-Noëlle Lacouture d'adopter l'ordre du jour tel que présenté (ou tel qu'amendé).

Adopté à l'unanimité

3. PAROLE AU PUBLIC

Chantal Beauchemin parle des conditions de travail des enseignants. Elle propose des solutions afin de trouver une relève d'enseignants et aider les femmes dans leurs apprentissages. Elle fait part des demandes des enseignants et demande au conseil d'établissement s'il veut appuyer leurs demandes.

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE RÉUNION ET SUIVIS

23CÉ2021-013

Il est proposé par Marie-Hélène Apollon et appuyé par Annie Doucet d'adopter le procès-verbal tel qu'amendé.

Adopté à l'unanimité

5. POINTS DE DÉCISION

5.1 Adoption du budget de l'école 2020-2021

23CÉ2021-014 Il est proposé par madame Marie-Hélène Apollon et appuyé par madame Annie Doucet d'adopter le budget de l'école tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

5.2 Utilisation des mesures dédiées 2020-2021

23CÉ2021-015 Il est proposé par monsieur Tyty Mukendi Wa-Mulumba et appuyé par madame Annie Doucet d'approuver l'utilisation des mesures dédiées telle que décrite.

Adopté à l'unanimité.

5.3 Adoption du FDS pour 2020-2021

23CÉ2021-016 Il est proposé par Geneviève Légaré et appuyé par Marie-Noëlle Lacouture d'adopter le FDS tel que décrit.

Adopté à l'unanimité.

5.4 Programme de sexualité

23CÉ2021-017 Il est proposé par Geneviève Légaré et appuyé par Lynn De Quoy d'approuver le programme de sexualité tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

5.5 COSP

23CÉ2021-018 Il est proposé par Tyty Mukendi Wa-Mulumba et appuyé par Marie-Noëlle Lacouture d'approuver le document tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

6. CONSULTATION

6.1 Plan triennal 2021-2024

Les membres du conseil d'établissement sont en accord avec le plan triennal (voir document retour de consultation).

6.2 Acte d'établissement

Les membres du conseil d'établissement sont en accord avec les critères d'inscription et d'admission des élèves.

7. INFORMATION DU COMITÉ DE PARENTS

Aucune information n'a été fournie : la représentante était absente.

8. INFORMATION DU SERVICE DE GARDE

Journée pédagogique gratuite :

- 27 novembre 2020 : 24 enfants
- 9 décembre 2020 : 49 enfants

Sondage pour les 17-18-21-22 décembre : 10 enfants

9. VIE SCOLAIRE

9.1 Enseignement à distance en général et pour le 17, 18, 21 et 22 décembre

Explication du déroulement de l'enseignement lors de ces journées (enseignants / spécialistes) : 147 outils technologiques à distribuer le 16 décembre 2020.

10. INFORMATION DE LA DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT

10.1 Retour sur les rencontres des parents (1^{re} communication de novembre)

Tour de table pour connaître l'opinion des parents du CÉ sur le fonctionnement des rencontres via TEAMS (positif).

10.2 Retour sur les capsules de la formation obligatoire des membres du CÉ

Les capsules sont courtes : c'est apprécié. Josée fera suivre d'autres capsules.

11. CORRESPONDANCE ET PUBLICITÉ

Aucune correspondance.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

23CÉ2021-019

Il est proposé par madame Lynn De Quoy et appuyé par madame Marie-Noëlle Lacouture, de lever la séance à 20 h 44.

Adopté à l'unanimité.

Présidente

Direction